

ALSH LE ROBINIER

**DU 06 JUILLET
AU 31 JUILLET 2026**

L'ALSH ouvrira ses portes dans les locaux
de l'école « Le Robinier »
située 2 Place de la Mairie à Estézargues.

du lundi 06 juillet au vendredi 31 juillet 2026.

L'ALSH accueillera, les enfants de 3 ans
(révolus et scolarisés à la date d'entrée au centre) à 11 ans :
· domiciliés à Estézargues,
· inscrits à l'école d'Estézargues mais résidant à l'extérieur,
· résidant dans une des communes ayant conventionné
avec la commune d'Estézargues (Domazan).

En fonction des places restant disponibles,
la structure accueillera les enfants des autres communes.
Les enfants de 3 ans scolarisés (6 places seulement) :
Ils ne pourront pas participer au centre les jours de sorties.

7 H 30 – 18 H 30

LE CENTRE DE LOISIRS ACCUEILLE VOS ENFANTS À LA JOURNÉE.

LE REPAS ET LE GOÛTER SONT INCLUS DANS LE TARIF.

**LES PIQUE-NIQUES RESTANT FOURNIS PAR LES FAMILLES, LA SOMME DE 3.95€
SERA DÉDUITE DES FACTURES.**

L'ACCUEIL DU MATIN EST PRÉVU DE 7 H 30 À 9 H 00.

LA GARDERIE DU SOIR EST ASSURÉE DE 17 H 00 À 18 H 30.

UN ENFANT INSCRIT DEVRA RESPECTER LES HORAIRES DU CENTRE.

IL NE POURRA PAS ARRIVER APRÈS 9 H 00 ET NE POURRA REPARTIR QU'APRÈS 17 H 00.



DOCUMENTS A FOURNIR

- Fiche de réservation,
 - Du livret de famille (si première inscription ou changement de situation),
 - Du carnet de santé de l'enfant,
 - Du justificatif de la garde de(s) enfant(s) (divorce ou séparation).
 - D'un certificat médical obligatoire en cas d'allergies ou traitements particuliers. Merci de signaler si un projet d'Accueil Individualisé (PAI) est en cours.
 - D'une attestation d'assurance en cours de validité pour les activités extra-scolaires
 - De votre dernier avis de non-imposition 2025 (revenus 2024)
 - D'un chèque de caution du montant total de vos réservations au nom du Trésor Public.
- Et éventuellement
De vos bons CAF ou MSA (numéro allocataire obligatoire pour toute validation du dossier).

INSCRIPTION

L'inscription est nécessaire pour une bonne organisation du centre aéré.

A partir du 18 Mai 2026 pour les personnes domiciliées sur la Commune d'Estézargues, et les personnes domiciliées sur une commune conventionnée

A partir du 25 Mai 2026 pour les personnes extérieures.

Les inscriptions seront prises en mairie
les lundis de 14h30 à 16H15

les mardis et jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30.

**ATTENTION l'inscription sera enregistrée
que si le dossier est COMPLET.**

MINI CAMP

**SÉJOUR À MEJANNES LE CLAP (30430)
DU MERCREDI 8 AU VENDREDI 10 JUILLET 2026.
SEULS LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS,
À LA DATE DU SÉJOUR
POURRONT PARTICIPER.
(ATTENTION SEULEMENT 17 PLACES)**